



ATTESTATION DE FIN DE FORMATION

Art. L.6353-1 du Code du Travail

Session n° 200455A

Comité Français de Secourisme de la Haute-Garonne, organisme de formation déclaré sous le n° 73 31 02924 31, certifie que, conformément aux dispositions de l'article L.6353-1 du Code du Travail :

Monsieur Laurent ZORNIOTTI

A suivi avec assiduité la formation

SST - Devenir Sauveteur Secouriste du Travail

Date(s) et durée : du jeudi 16 au vendredi 17 juillet 2020
et ce pour une durée de 14.00 heures

Catégorie Action : L'action de formation suivie entre dans l'une des catégories prévues par les articles L.6313-1 et L.6314-1 du code du travail (choix à cocher)

Acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances Autre :

Lieu : ADRAR Formation Montpellier
34070 - MONTPELLIER

Evaluation : Délivrance du certificat de sauveteur secouriste du travail (SST)

Fait pour servir et valoir ce que de droit

RAMONVILLE SAINT AGNE, le 22 juillet 2020

Le formateur
Myriam VIDAL DIAZ


CFS 31
3 rue Ariane
31520 RAMONVILLE SAINT-AGNE
Tél. : 05 81 62 56 42
contact@cfs31.fr

Cette attestation peut vous permettre de renseigner votre passeport orientation-formation (art L.6315-2 du Code du Travail).

Attention, aucun double ne pourra être délivré. Conservez ce document sans limitation de temps.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, Règlement UE 2016/679, vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification et de suppression des données vous concernant, que vous pouvez exercer en nous contactant par mail à contact@cfs31.fr ou par courrier : Comité Français de Secourisme de la Haute-Garonne - 3, rue Ariane 31520

RAMONVILLE SAINT AGNE